

En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

**Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original.** Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : [odsef@fss.ulaval.ca](mailto:odsef@fss.ulaval.ca)

**ODSEF** Observatoire démographique  
et statistique de l'espace francophone

[www.odsef.fss.ulaval.ca](http://www.odsef.fss.ulaval.ca)

**REPUBLIQUE RWANDAISE**



**COMMISSION NATIONALE  
DE RECENSEMENT**

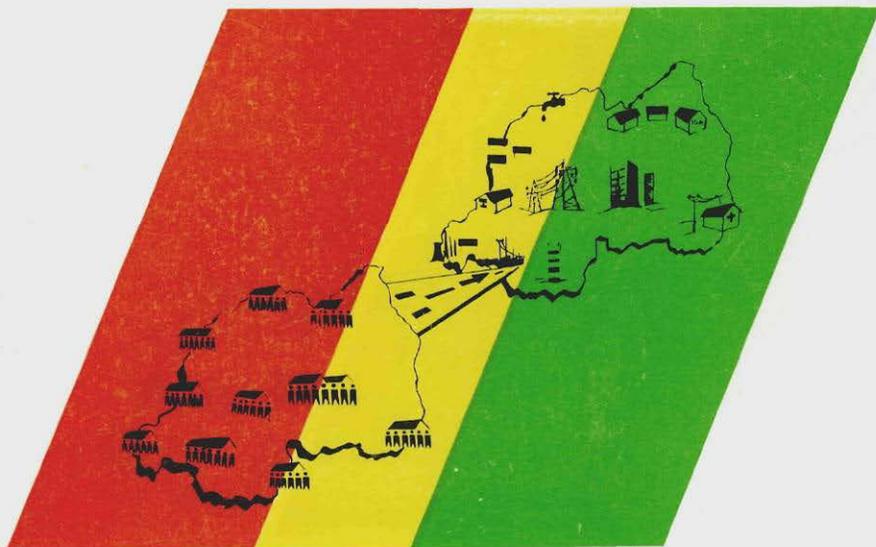
**MINISTRE DU PLAN**

**SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT**

**B.P 46 KIGALI**

**Tél. : 75992/75987**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA  
POPULATION ET DE L'HABITAT  
AU 15 AOUT 1991**



**ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS  
(Echantillon au 10<sup>ème</sup>)**

**Juillet 1993**



**REPUBLIQUE RWANDAISE**



**COMMISSION NATIONALE  
DE RECENSEMENT**

**UNIVERSITÉ DE NANTÈRE  
MINISTÈRE DU PLAN**

**SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT**

**B.P 46 KIGALI  
Tél. : 75992/75987**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA  
POPULATION ET DE L'HABITAT  
AU 15 AOUT 1991**

**ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS  
(Echantillon au 10<sup>ème</sup>)**

**Juillet 1993**

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DU PLAN

COMMISSION NATIONALE  
DE RECENSEMENT

SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT

BOULEVARD 59 KIGALI

TEL : 259571987

RECENSEMENT GENERAL DE LA  
POPULATION ET DE L'HABITAT  
AU 15 AOUT 1997

ANALYSE DES PRINCIPALES RESULTATS  
(RESUME DE 10<sup>es</sup>)

1997

## SOMMAIRE.

	<u>Pages</u>
AVANT-PROPOS . . . . .	2
1. ORGANISATION DU 2 <sup>ème</sup> RGPH . . . . .	4
1.1. LES TRAVAUX PREPARATOIRES . . . . .	4
1.2. LE DENOMBREMENT . . . . .	4
1.3. LES ACTIVITES POST-DENOMBREMENT. . . . .	5
1.3.1. Le dépouillement manuel . . . . .	5
1.3.2. L'exploitation des données . . . . .	5
1.3.3. L'Analyse des données du Recensement. . . . .	6
2. EFFECTIF DE LA POPULATION . . . . .	7
3. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE. . . . .	9
4. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES . . . . .	10
5. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE . . . . .	13
6. SITUATION MATRIMONIALE . . . . .	14
7. NATALITE ET FECONDITE . . . . .	18
8. MORTALITE . . . . .	20
9. TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION . . . . .	20
10. MIGRATIONS . . . . .	21
11. MENAGES ET HABITAT . . . . .	21
11.1. MENAGES . . . . .	21
11.2. HABITAT . . . . .	22
 ANNEXES . . . . .	 32
 I. LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA REALISATION DU DOCUMENT . . . . .	  33
 II. POPULATION RESIDANTE SELON LE GROUPE D'AGE ET L'ANNEE DE RECENSEMENT. . . . .	  34

## AVANT -PROPOS

Dans le souci de satisfaire le plus rapidement possible une demande croissante relative aux caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population à partir des données du 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) dont la phase de collecte a eu lieu du 16 au 30 Août 1991, le Service National de Recensement publie un document d'analyse des principaux résultats du Recensement issu d'un échantillon de 10% des questionnaires des ménages ordinaires tirés dans tous les districts de recensement.

Ce document a pour objectif la diffusion aussi large que possible des principaux résultats de l'analyse de l'échantillon au 10<sup>ème</sup> dont les données brutes ont été publiées en décembre 1992 sous le titre de "Résultats Préliminaires". De plus amples informations, concernant notamment les aspects méthodologiques ainsi que les informations détaillées de l'analyse, figurent dans le Volume sur "Analyse de l'échantillon au 10<sup>ème</sup>" qui paraîtra incessamment.

Compte tenu de la taille de l'échantillon, l'analyse ne s'est limitée qu'au niveau de la préfecture. De ce fait, il est préférable d'attendre les résultats définitifs pour faire une analyse beaucoup plus approfondie de certains phénomènes. On se rappellera que les données de l'échantillon se rapportent uniquement aux ménages ordinaires. La publication des données complètes (incluant les ménages collectifs) est attendue à partir du mois d'octobre 1993 et se poursuivra jusqu'en 1994.

Nous saisissons cette occasion pour adresser, une fois encore, nos vifs remerciements à la population qui s'est prêtée aux questions des agents recenseurs pour la qualité des informations fournies et aux bailleurs de fonds qui ont bien voulu apporter au Gouvernement Rwandais le soutien matériel et financier nécessaire aux travaux du recensement.

Nous mentionnerons tout particulièrement : Le Canada, la Confédération Helvétique, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume de Belgique, l'Allemagne, le FNUAP, le PNUD et l'US-AID.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude au Département des Nations Unies pour le Développement Economique et Social (DESD), pour son appui administratif et son expertise dans la gestion quotidienne du Recensement, à l'International Statistical Programs Center (US Bureau of the Census), à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ainsi qu'au Département de Démographie de l'Université de Montréal dont les conseils techniques ont largement contribué à l'avancement des travaux d'exploitation et d'analyse et au renforcement de l'expertise nationale.

Que les personnes qui ont contribué directement à la préparation et à l'exécution des travaux de recensement, principalement les membres des différentes commissions de recensement, le personnel du Service National de Recensement et les experts internationaux trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous adressons enfin nos sincères remerciements, à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à la réussite du recensement.

Le Ministre du Plan,  
NGIRABATWARE Augustin

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ngirabatware Augustin', is written over the typed name and title. The signature is enclosed within a large, loopy scribble.

## 1. ORGANISATION DU 2<sup>ème</sup> RGPH

Institué par Arrêté présidentiel n°36/10 du 14 janvier 1991, le 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) a été organisé par le Service National de Recensement sous l'égide du Ministère du Plan. Le dénombrement s'est déroulé sur le terrain du 16 au 30 août 1991, soit treize ans après l'exécution du 1er Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Rwanda.

Ce recensement a pour but de procurer les données démographiques, économiques et sociales récentes couvrant l'ensemble des unités administratives. Il devait fournir l'effectif total de la population répartie selon le sexe, l'âge, la nationalité et les caractéristiques sociales, culturelles et économiques de la population ainsi que celles de l'habitat. Il devait également procurer les données sur la dynamique de la population et enfin servir au renforcement des capacités humaines et matérielles dans la conduite des différentes activités d'un recensement de la population et de l'habitat.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat s'est déroulé en plusieurs phases, dont les principales concernent les travaux préparatoires, le dénombrement et les diverses activités de post-dénombrement.

### 1.1. LES TRAVAUX PREPARATOIRES

La phase préparatoire s'est étendue de novembre 1989 à mi-août 1991 et a été caractérisée par une série d'activités dont la conception, l'élaboration et le test des documents techniques (les questionnaires de collecte, les manuels de formation des agents de collecte, etc.), le découpage du territoire national en unités de dénombrement appelées districts de recensement, la sensibilisation de la population aux travaux du recensement, le recrutement et la formation du personnel de dénombrement.

### 1.2. LE DENOMBREMENT

La collecte de l'information auprès des ménages s'est faite par interview directe de l'agent recenseur auprès de chaque membre du ménage. L'agent recenseur s'est rendu de ménage en ménage du 16 au 30 août 1991, sur toute l'étendue du territoire national. Au total 6.650 agents recenseurs ont été mobilisés pour faire le dénombrement.

Toutes les informations recueillies se rapportent à la nuit du 15 au 16 août 1991, retenue comme nuit de référence du recensement.

### 1.3. LES ACTIVITES POST-DENOMBREMENT.

Ce sont les activités qui ont suivi la collecte de l'information auprès des ménages. Elles comportent 3 étapes essentielles à savoir: Le dépouillement manuel, l'exploitation et l'analyse des données du Recensement.

#### 1.3.1. Le dépouillement manuel

C'est à l'issue du dépouillement manuel, les résultats provisoires ont été rassemblés en décembre 1991 en un document qui présente principalement la répartition de la population du Rwanda par sexe et par entité administrative de résidence, à savoir la préfecture, la commune et le secteur.

#### 1.3.2. L'exploitation des données

C'est un ensemble de travaux englobant le contrôle manuel des questionnaires, la codification des informations recueillies lors de l'interview, la saisie de celles-ci, le nettoyage des fichiers informatiques et la sortie des tableaux de données.

En vue de mettre rapidement à la disposition des planificateurs les données sur les conditions économiques, sociales et démographiques de la population, on a procédé à un tirage d'un échantillon représentatif de 10 % des questionnaires des ménages ordinaires. Cet échantillon a fait l'objet d'une exploitation prioritaire qui a abouti à la publication des Résultats préliminaires.

Après l'exploitation de cet échantillon, le Service National de Recensement a entamé l'exploitation de la totalité des questionnaires. Cette exploitation donnera lieu, à partir d'octobre 1993, à la publication des Résultats bruts définitifs et complets du 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

### 1.3.3. L'Analyse des données du Recensement

A cette étape, il s'agit de mesurer les niveaux atteints par les phénomènes démographiques et les caractéristiques d'état et de structure de la population, d'expliquer ces niveaux et, si possible, d'évaluer leurs évolutions.

L'analyse de l'échantillon de 10 % des questionnaires a été faite par les cadres du Service National de Recensement sous l'encadrement technique du Département de Démographie de l'Université de Montréal (CANADA). Un atelier pour finaliser le rapport d'analyse s'est tenu à Kigali du 19 au 30 avril 1993 avec la participation des professeurs de l'Université Nationale du Rwanda et sous l'encadrement d'un conseiller régional de l'équipe d'appui technique du FNUAP (Dakar). L'analyse des données définitives du Recensement a commencé en mai 1993 et se poursuivra jusqu'en 1994.

Afin de déterminer le taux de couverture du dénombrement et d'évaluer la qualité des données recueillies lors du recensement, une enquête indépendante de contrôle appelée "Enquête Post-Censitaire" a été organisée 2 semaines après le dénombrement effectif, auprès d'un échantillon représentatif de 120 districts de recensement (sur 6.213 DR que compte le pays). L'analyse de cette enquête a permis de confirmer une bonne qualité des données du Recensement et a donné un taux de couverture satisfaisant de 97,5 %.

Le 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat a mobilisé d'importants moyens humains, matériels et financiers. Son exécution a nécessité, pour la phase de dénombrement environ 8.298 personnes dont 1.501 agents contrôleurs, 147 superviseurs et 6.650 agents recenseurs. Quant à la phase d'exploitation, 282 personnes dont 63 agents chargés du contrôle manuel des questionnaires, 60 agents de codification et 64 agents de saisie ont été employées. Plus de 45 micro-ordinateurs ont servi à l'exploitation des données.

## 2. EFFECTIF DE LA POPULATION

A la date du 15 août 1991, la population qui réside au Rwanda s'élève à 7.149.215 habitants dont 48,7% d'hommes contre 51,3% de femmes. Les étrangers représentent 0,7% de la population résidante. Dans la population ayant la nationalité rwandaise, 6.466.285 (90,4%) sont des Hutu, 590.900 (8,2%) des Tutsi et 29.165 (0,4%) des Twa.

Entre 1978 et 1991, la population du Rwanda a augmenté de 2.317.653 personnes, soit un taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire de 3,1%.

Cette population réside principalement à la campagne (94,6%) alors que "les citadins" ne représentent que 5,4% soit 383.025 personnes. La Ville de Kigali compte à elle seule 232.770 personnes, soit 60,7% de la population urbaine totale.

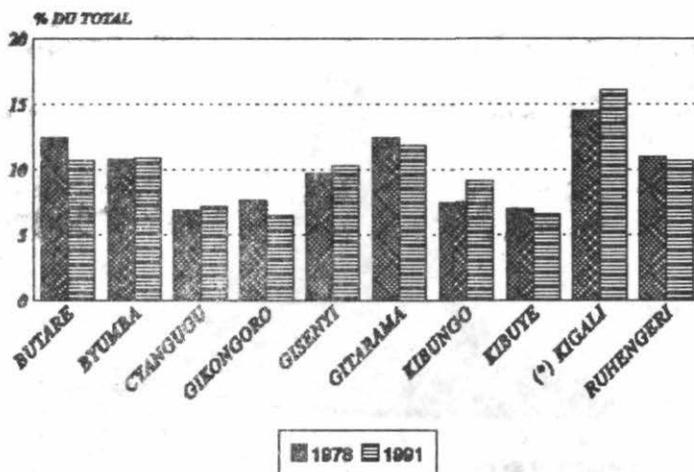
La préfecture la plus peuplée est celle de Kigali avec 917.970 habitants (soit 12,8% de la population totale) suivie de Gitarama avec 851.145 habitants (11,9%). La préfecture de la Ville de Kigali est celle qui a l'effectif le plus bas avec 232.770 habitants, soit 3,3%.

**TABLEAU N°1: POURCENTAGE DE LA POPULATION RESIDANTE DES  
PREFECTURES, EN 1978 ET 1991.**

Préfecture	1978		1991	
	Effectif	%	Effectif	%
Butare	602550	12.5	764795	10.7
Byumba	521894	10.8	779665	10.9
Cyangugu	333187	6.9	517135	7.2
Gikongoro	370596	7.7	466290	6.5
Gisenyi	468882	9.7	729855	10.2
Gitarama	606212	12.5	851145	11.9
Kibungo	361249	7.5	646555	9.0
Kibuye	336588	7.0	473920	6.6
Kigali <sup>1</sup>	698442	14.5	917970	12.8
Kigali-Ville	-	-	232770	3.3
Ruhengeri	531927	11.0	769115	10.8
<b>RWANDA</b>	<b>4831527</b>	<b>100.0</b>	<b>7149215</b>	<b>100.0</b>

(1) En 1978, la ville de Kigali faisait encore partie de la Préfecture de Kigali. En 1990, la Préfecture de la Ville de Kigali est devenue la 11<sup>ème</sup> Préfecture du Rwanda.

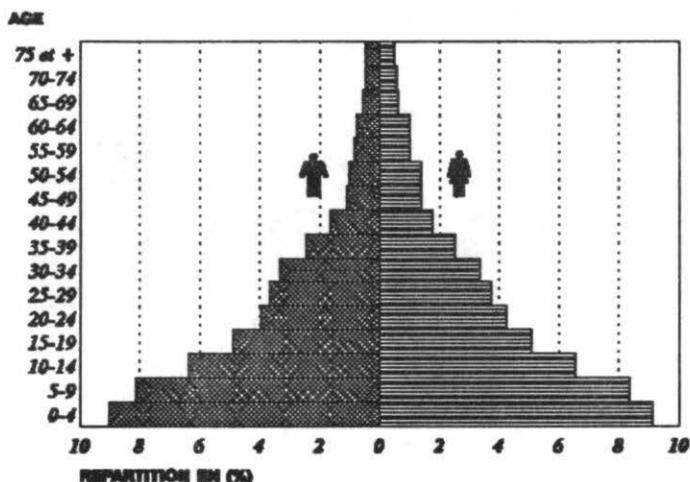
**GRAPHIQUE N°1**  
**POURCENTAGE DE LA POPULATION RESIDANTE**  
**DES PREFECTURES, EN 1978 ET EN 1991**



### 3. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE.

La population rwandaise est très jeune car les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 48,0% de la population totale. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne africaine qui est de 46 %. La population âgée de 15 à 64 ans constitue 49,0% et celle de 65 ans et plus représente 3,0%. Ces mêmes rapports étaient respectivement de 45,7%, 51,5% et 2,8% en 1978. L'âge moyen de la population est de 21,4 ans, soit 21 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes.

**GRAPHIQUE N°2**  
**PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION**  
**DU RWANDA AU RECENSEMENT D'AOUT 1991**

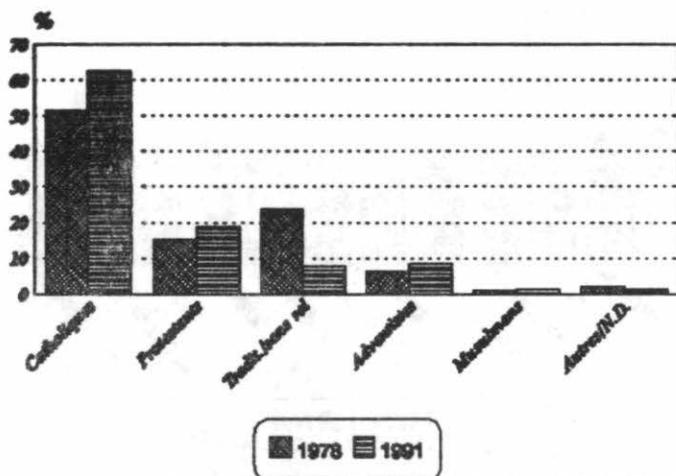


#### **4. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES**

Les principales variables socio-culturelles retenues sont la religion, les langues parlées au Rwanda, l'alphabétisation et le niveau d'instruction.

Les religions chrétiennes regroupent environ 90,0% de la population résidente (avec 62,7% de catholiques, 18,8% de protestants et 8,4% d'adventistes) contre 73,2% de la population en 1978, soit une augmentation de 16,8% en 13 ans (graphique n°3). La progression des confessions chrétiennes s'est faite au dépens de la religion traditionnelle et des sans-religion dont la part est passée de 24,5% en 1978 à 8,8% en 1991. L'Islam (1,2 % à l'échelle nationale) est essentiellement représenté en milieu urbain puisqu'il concerne 10,6 % de la population.

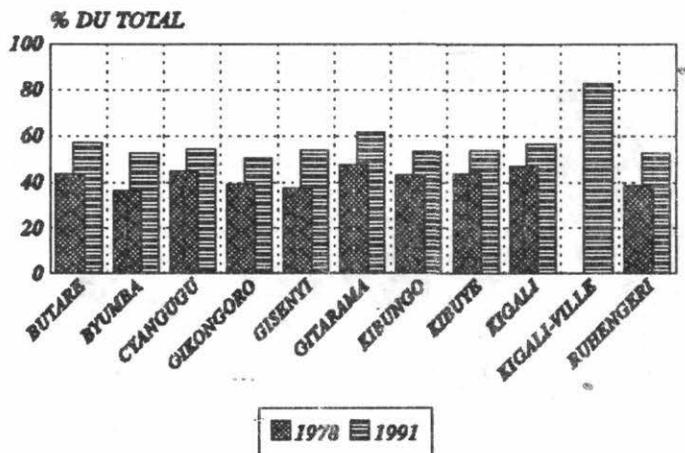
**GRAPHIQUE N°3**  
**REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES RELIGIONS**



Quant aux langues parlées au Rwanda, presque tous les rwandais parlent uniquement le Kinyarwanda (langue maternelle). Seulement 6,6% des rwandais parlent une langue autre que la langue maternelle. Le français est la langue étrangère la plus parlée au Rwanda avec 4,9% de la population résidante de plus de 6 ans contre 2,3% pour le swahili et 1,0% pour l'anglais.

La population ne sachant ni lire ni écrire représente 44,0% des personnes de plus de 6 ans. Parmi les analphabètes, 37,0% sont des hommes et 50,0% des femmes. Par rapport à 1978, cela représente une diminution de 13,4% puisque le taux d'analphabétisme s'élevait alors à 57,4% pour l'ensemble du pays.

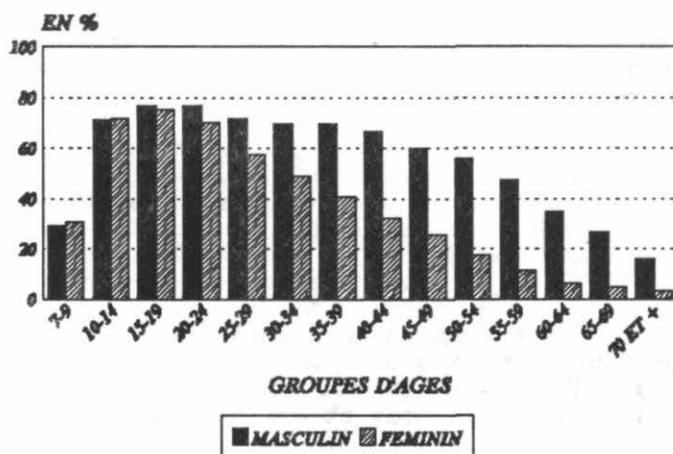
**GRAPHIQUE N°4**  
**EVOLUTION DU TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION**  
**DE 7 ANS ET PLUS PAR PREFECTURE**



Les jeunes sont plus alphabétisés que les personnes âgées comme le montre le graphique N°5.

Entre 10 et 25 ans, le taux d'alphabétisation est élevé et reste presque le même pour les hommes et les femmes. Au delà de 25 ans, la différence s'accroît au profit des hommes. Cet écart traduit une alphabétisation récente des femmes. Néanmoins 38,0 % des personnes âgées de plus de 6 ans n'ont jamais été à l'école contre 61,3% en 1978. Il faut aussi remarquer que seuls 2,4% et 0,2% de la population ont fait respectivement des études secondaires et supérieures, situation inchangée depuis 1978.

**GRAPHIQUE N°5**  
**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION**  
**DE 7 ANS ET PLUS PAR GROUPES D'AGES ET PAR SEXE.**



## 5. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

Les personnes âgées de 10 ans et plus qui se sont déclarées actives ou en quête d'emploi ( population active) représentent 50,0% de la population totale. Le taux global d'activité est plus élevé en zone rurale qu'en ville (77.0 % contre 63,7%), ce qui s'expliquerait par une plus forte proportion de jeunes en activité et par l'inexistence du "chômage" en milieu rural.

Dans l'ensemble, 90,8% de la population active occupée travaille dans le secteur primaire (dominé par l'agriculture), 2,5% dans le secteur secondaire et 5,8% dans le tertiaire, le reste étant mal désigné ou non déterminé.

Parmi la population active occupée, 66,8% sont des indépendants, 24,7% des aides familiaux et seulement 7,6% sont des salariés. Les employeurs ne représentent que 0,1% des personnes occupées. Cependant la préfecture de la Ville de Kigali présente une particularité car 58,8% des actifs occupés sont des salariés, 31,9% des travailleurs indépendants.

## 6. SITUATION MATRIMONIALE

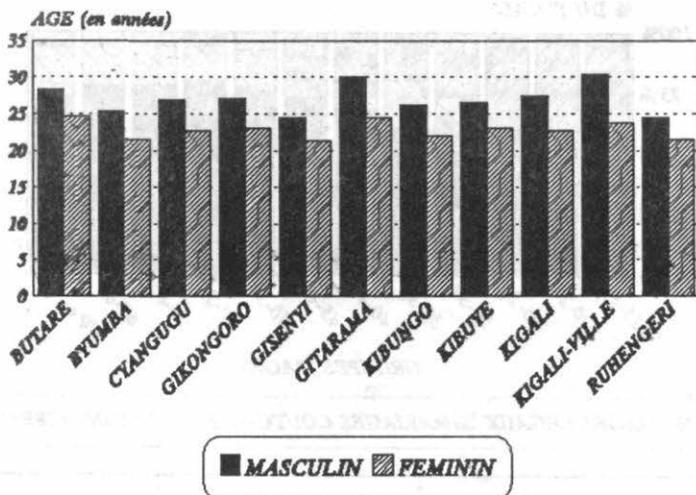
Le mariage est universel au Rwanda puisque presque tout le monde finit par se marier un jour. A 50 ans, l'âge auquel on suppose que plus personne ne se marie, la proportion des célibataires y est de 1,5% chez les hommes, et de 0,7% chez les femmes. Déjà à l'âge de 19 ans, plus de 12% des filles sont mariées contre seulement 2,5% chez les garçons.

Dans l'ensemble les hommes se marient en moyenne à l'âge de 26,7 ans contre 22,8 ans pour les femmes. En 1978, ces valeurs étaient respectivement de 24,9 ans pour les hommes et 21,2 ans pour les femmes. Ces chiffres s'élèvent à 30,4 ans à Kigali-Ville et 30 ans à Gitarama pour les hommes contre 23,7 ans et 24,5 ans pour les femmes.

L'âge moyen au premier mariage (graphique n°6) est le plus bas dans les préfectures de Gisenyi et Ruhengeri où il tourne autour de 24,5 et 21,5 ans respectivement chez les hommes et les femmes.

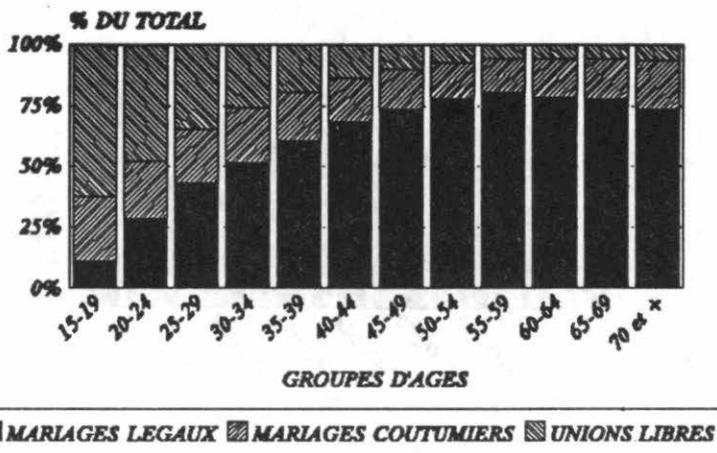
Il est à noter que l'âge légal au mariage est de 21 ans tant chez les garçons que chez les filles.

GRAPHIQUE N° 6  
AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE PAR PREFECTURE

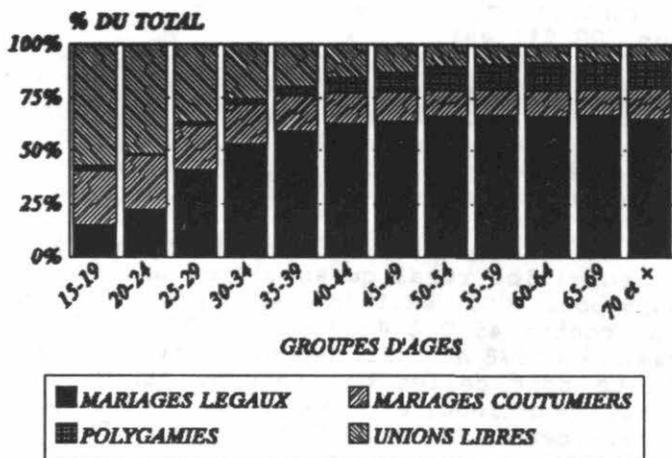


Juridiquement, tous ceux qui se déclarent mariés ne le sont pas en réalité puisque le mariage devant l'officier de l'état civil ne concerne qu'environ 55% de la population mariée. C'est ainsi que sur 100 femmes qui se déclarent mariées, 25% vivent en union libre avec leurs conjoints, 20% sont coutumièrement mariées et 55% seulement vivent en mariage légal.

**GRAPHIQUE N° 7A**  
**REPARTITION DES MARIÉES SELON L'ÂGE ET LE TYPE D'UNION.**  
**SEXE FÉMININ**



**GRAPHIQUE N° 7B**  
**REPARTITION DES MARIÉS SELON L'ÂGE ET LE TYPE D'UNION**  
**SEXE MASCULIN**



Chez les hommes, 56% se déclarent en mariage monogamique légal, 7% en mariage monogamique coutumier, 22% en union libre et 6% en union polygamique.

La situation de "divorcé ou séparé" concerne 1,4% des hommes et 4,5% des femmes tandis que le veuvage frappe 1,3% d'hommes et 10,0% des femmes. Les célibataires de sexe masculin de 15 ans et plus constituent 40,3% de la population totale tandis que les hommes mariés représentent 55,9%. Pour les femmes de 15 ans et plus, les célibataires constituent 27,0% au moment où les mariées sont 57,3% .

## 7. NATALITE ET FECONDITE

Contrairement à ce que l'on rencontre dans d'autres pays, on trouve au Rwanda presque autant de naissances masculines que de naissances féminines (99,8 garçons pour 100 filles).

En Afrique, ce rapport est de 102 garçons pour 100 filles. Le taux brut de natalité est passé de 54,1 pour 1000 en 1978 à 45,7 pour 1000 en 1991. Avec ce niveau de natalité, on enregistre actuellement une naissance toutes les deux minutes au Rwanda.

La baisse du taux de natalité est plus remarquable en milieu rural qu'en milieu urbain car il est passé de 55,5 pour 1000 en 1978 à 46,3 pour 1000 en 1991 en milieu rural contre 45,2 à 43,9 pour 1000 en milieu urbain respectivement en 1978 et 1991. Les préfectures ayant la plus forte natalité sont celles de Cyangugu (52,3 pour 1000), Ruhengeri (50,7 pour 1000) et Kibungo (49,9 pour 1000) tandis que les préfectures de Kigali-Ville (43 pour 1000), Gitarama (39,4 pour 1000) et Gikongoro (42,4 pour 1000) ont la natalité la plus basse.

Le taux global de fécondité (rapport des naissances vivantes survenues pendant la période de référence à la population féminine en âge de procréer (15-49 ans)) est passé de 237 pour 1000 en 1978 à 208 pour 1000 en 1991. On retrouve les valeurs les plus basses à Kigali-Ville (160 pour 1000), Gitarama (173 pour 1000) et Butare (177 pour 1000) pendant que les plus élevées sont celles de Cyangugu (244 pour 1000) et Ruhengeri (242 pour 1000).

La somme des naissances réduites ("nombre moyen d'enfants par femme pendant sa période de fécondité (15-50 ans) si elle était soumise aux taux de fécondité par âge observés au moment du recensement") qui était de 8,6 en 1978 est descendue à 6,9, soit une différence de 1,7 en l'espace de 13 ans. Dans les préfectures, la situation du niveau de fécondité se présente comme suit :

TABLEAU N°2: NIVEAU DE LA FECONDITE PAR PREFECTURE

PREFECTURE	T.B.M. <sup>2</sup>	T.G.F. <sup>3</sup>	I.S.F. <sup>4</sup>
BUTARE	42,8	177	6,0
BYUMBA	49,1	224	7,5
CYANGUGU	52,3	244	8,4
GIKONGORO	42,4	189	6,5
GISENYI	48,3	229	7,5
GITARAMA	39,4	173	5,9
KIBUNGO	49,9	225	7,3
KIBUYE	44,7	205	6,9
KIGALI	46,3	215	7,3
KIGALI-VILLE	38,7	160	4,8
RUHENGERI	50,7	242	8,1
RWANDA	45,9	208	6,9
URBAIN <sup>5</sup>	43,9	182	4,9
RURAL	46,3	212	7,1

---

<sup>2</sup> TBN = Taux Brut de Natalité

<sup>3</sup> T.G.F = Taux Global de  
Fécondité

<sup>4</sup> I.S.F = Indice Synthétique de  
Fécondité

<sup>5</sup> Le milieu urbain du Rwanda est constitué (selon la définition officielle) des circonscriptions urbaines des préfectures de Butare, Byumba, Cyangugu, Gikongoro, Gisenyi, Gitarama, Kibungo, Kibuye, Kigali, Ruhengeri et de toute la Préfecture de la Ville de Kigali ainsi que les centres de Rwamagana et de Nyabisindu.

## 8. MORTALITE

Le taux brut de mortalité est passé de 18,5 pour 1000 en 1978 à 14,1 pour 1000 en 1991, soit une différence de 4,4. Le quotient de mortalité infanto-juvénile (probabilité de décéder entre la naissance et le 5ème anniversaire) qui était de 224,0 pour 1000 en 1978 est tombé à 185,9 pour 1000 en 1991 tandis que le quotient de mortalité infantile a reculé de 144,0 pour 1000 en 1978 à 120,0 pour 1000 en 1991. Ce quotient de mortalité infantile traduit le fait que sur 1000 naissances, 120 ne fêteront pas leur premier anniversaire. Cela correspond à 117 décès d'enfants de moins d'un an par jour. Par sexe, le quotient de mortalité infantile est de 126,0 pour 1000 pour les garçons et 114,0 pour 1000 pour les filles.

L'espérance de vie à la naissance a connu un gain de 6,7 années car il est passé de 46,4 années en 1978 à 53,1 années en 1991. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes car leur espérance de vie à la naissance est de 56,1 ans contre 50,1 années chez les hommes, soit une différence de 6,0 années.

## 9. TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

D'après les données de natalité et de mortalité, le taux d'accroissement naturel de la population rwandaise est de 3,2 % en 1991 contre 3,7 % en 1978.

Par conséquent, si les niveaux de natalité et de mortalité actuels se maintiennent, la population rwandaise doublera en 22 ans. En d'autres mots, la population rwandaise sera de 14.300.000 individus en l'an 2013.

Si l'on compare le taux d'accroissement naturel (3,2%) avec le taux d'accroissement moyen intercensitaire (3,1 %), on constate qu'il y a un solde migratoire net faible et négatif, c'est à dire qu'un certain nombre de rwandais partent pour l'étranger sans qu'il y ait des entrées équivalentes.

## 10. MIGRATIONS

Dans l'ensemble, 607.685 personnes ne résident pas dans leurs préfectures de naissance. La plupart de ces migrants internes sont partis des préfectures de Gikongoro (17,9%), de Ruhengeri (11,6%) et de Butare (10,4%).

Ces migrants se sont principalement installés dans les préfectures de Kigali (28,3%), de Kibungo (19,5%) et de la Ville de Kigali (17%). La majorité des migrants sont mariés (65,6%) alors que les célibataires ne représentent que 29,2%.

## 11. MENAGES ET HABITAT

### 11.1. MENAGES

On dénombre 1.507.230 ménages ordinaires au Rwanda. La taille moyenne du ménage rwandais est de 4,7 personnes contre 4,5 en 1978. Cette valeur est de 4,8 personnes en milieu rural contre 4,2 personnes en milieu urbain. Dans la préfecture de la Ville de Kigali, la taille moyenne du ménage est de 4 personnes. Signalons qu'un chef de ménage sur 4 est une femme.

91,8% des chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements pendant que 3,7% des chefs de ménage sont des locataires. En milieu urbain, les chefs de ménages propriétaires de leurs logements représentent 55,3% contre 64,3% en 1978. Cela veut dire qu'il est devenu difficile de devenir propriétaire de son propre logement en milieu urbain et que l'on recourt de plus en plus à la location, qui est passée de 26,6% en 1978 à 33,5% en 1991.

En milieu rural, les chefs de ménages propriétaires de leur logement représentaient 96,8% en 1978 contre 94,1% en 1991. Le phénomène de location en milieu rural s'est légèrement accentué, passant de 0,5% en 1978 à 1,8% en 1991. Cela traduit sans doute le développement d'activités tertiaires, surtout l'administration, l'enseignement et la santé en milieu rural.

## 11.2. HABITAT

### 11.2.1. Matériaux des murs

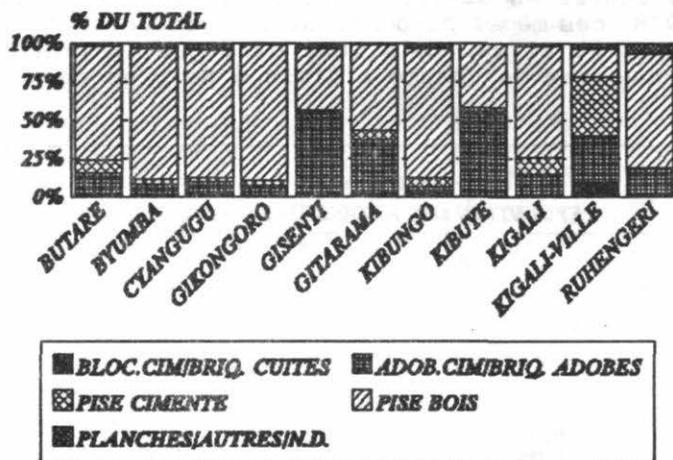
Dans l'ensemble, 67,9% des logements ont des murs faits en pisé-bois contre 89,9% en 1978. En milieu urbain, le pisé-bois représente 26,7% des murs contre 62,2% en 1978. Les briques adobes cimentées ou non représentent 22,4% pour tout le Rwanda contre 5,0% en 1978.

En milieu urbain, les logement en briques adobes sont passés de 9,2% en 1978 à 31,0% en 1991 tandis qu'en milieu rural ces proportions ont évolué de 4,8 % en 1978 à 22,4% en 1991.

Les briques cuites restent peu utilisées tant en milieu rural (0,6% en 1978 et 0,9% en 1991) qu'en milieu urbain (6,9% en 1978 à 9,7% en 1991).

Les progrès les plus remarquables ont été réalisés dans la préfecture de Gisenyi : le pisé-bois est tombé de 83,9% en 1978 à 40,3% en 1991 pendant que les briques adobes passaient de 12,7% en 1978 à 55,0% en 1991. De même, en préfecture de Kibuye, le pisé-bois est passé de 88,4% en 1978 à 41,1% pendant que les briques adobes passaient de 10,3% en 1978 à 57,1% en 1991.

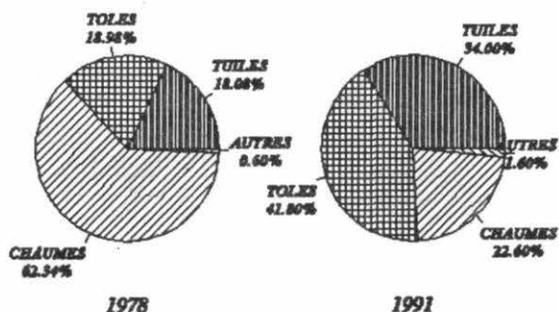
**GRAPHIQUE N°8**  
**REPARTITION DES MENAGES SELON LES MATERIAUX DES MURS**  
**DU LOGEMENT PRINCIPAL, PAR PREFECTURE**



11.2.2. Matériaux du toit

Pour les matériaux du toit, 41,8% des maisons sont couvertes de tôles, 34,0% de tuiles, 22,6% de chaume. En 1978, ces mêmes proportions étaient respectivement de 18,9%, 18,1% et 62,4%. Cela veut dire que la proportion de maisons couvertes de chaume a diminué de près de 40,0%.

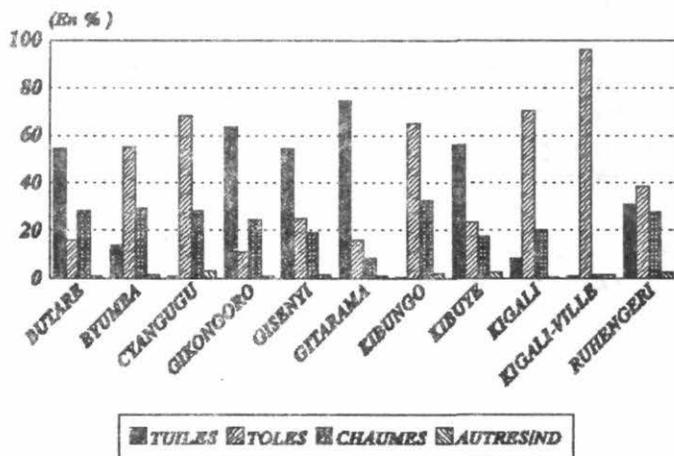
**GRAPHIQUE N°9**  
**EVOLUTION DES MATERIAUX DU TOIT**



Les logements couverts de tôles dominent dans les préfectures de Kigali-Ville (95,8%), de Kigali (70,6%), Cyangugu (68,0%) et Byumba (55,2%).

Les logements couverts de tuiles sont plus nombreux en préfectures de Gitarama (74,4%), Gikongoro (59,1%) Kibuye (56,2%), Butare (54,6%) et Gisenyi (54,2%). La proportion de maisons couvertes de chaume est relativement plus élevée dans les préfectures de Kibungo (32,6%), Byumba (29,3%), Butare (28,4%) et Ruhengeri (28,0%). Ce type de maisons devient de plus en plus rare en préfecture de Gitarama où le chaume ne représente plus que 8,4% des toits.

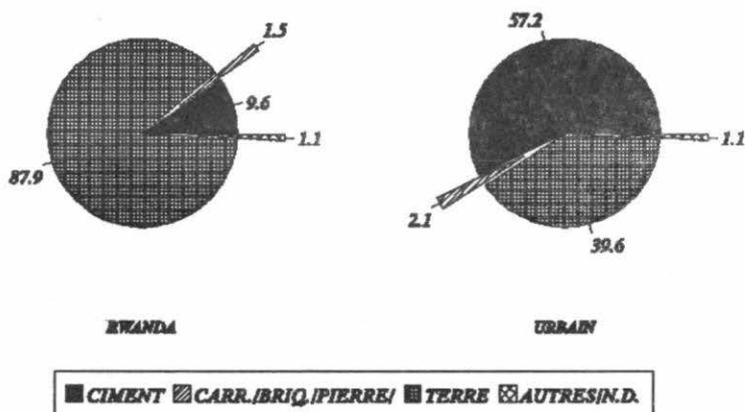
**GRAPHIQUE N°10**  
**REPARTITION DES MENAGES SELON LES MATERIAUX DU TOIT**  
**DU LOGEMENT PRINCIPAL PAR PREFECTURE**



11.2.3. Revêtement du sol

En ce qui concerne le pavément, 87,9% des habitations ont un pavément en terre battue et 9,5% en ciment. Par contre, en milieu urbain, 57,2% des maisons ont un pavément en ciment contre 39,4% en terre battue.

**GRAPHIQUE N°11**  
**REPARTITION (EN %) DES MENAGES ORDINAIRES SELON LA NATURE**  
**DES MATERIAUX DU PAVEMENT**

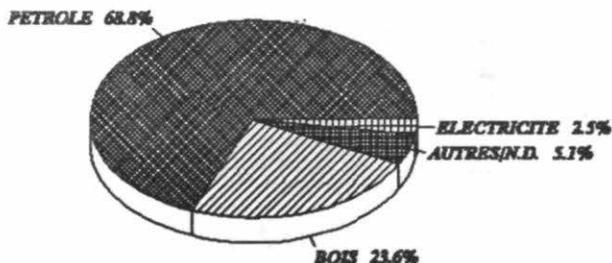


#### 11.2.4. Mode d'éclairage

Les modes d'éclairage les plus répandus au Rwanda sont le lampion à pétrole (57,6%), le bois (23,6%), la lampe à pétrole (11,2%); l'électricité n'est utilisé comme mode d'éclairage que par 2,5% des ménages. En milieu urbain, les modes d'éclairage les plus courants sont la lampe à pétrole (31,8%), l'électricité (31,0%), et le lampion à pétrole (27,0%).

En 1978, le lampion à pétrole (65,5%), le bois (23,8%) et la lampe à pétrole (9,2%) étaient les modes d'éclairage les plus répandus pendant que l'électricité ne représentait que 0,9% des modes d'éclairage. En milieu urbain, ces mêmes valeurs étaient de 66,4% pour le lampion à pétrole, 7,8% pour la lampe à pétrole et 8,5% pour l'électricité.

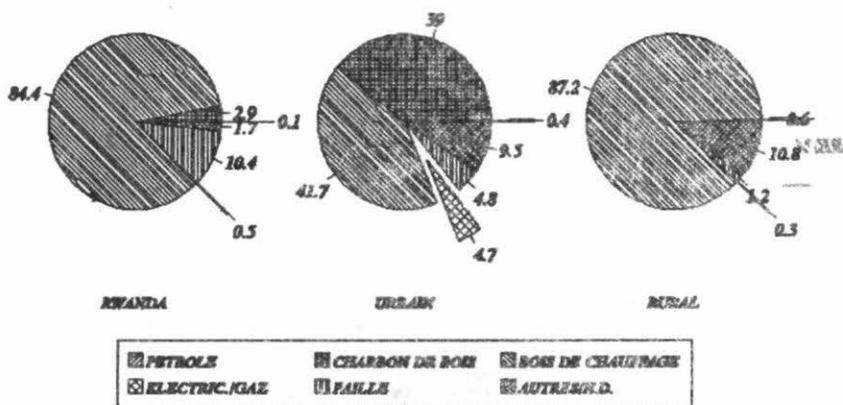
**GRAPHIQUE N°12**  
**REPARTITION (EN %) DES MENAGES ORDINAIRES SELON LE MODE D'ECLAIRAGE**  
**DU LOGEMENT PRINCIPAL AU RWANDA**



11.2.5. Combustibles utilisés

L'énergie de cuisine la plus utilisée en 1991 est le bois avec 84,4% et la paille avec 10,4%. En milieu urbain, le bois est le plus employé avec 41,7% suivi du charbon de bois avec 39,0%. L'électricité n'intervient que pour 4.7% de l'énergie de cuisine utilisée.

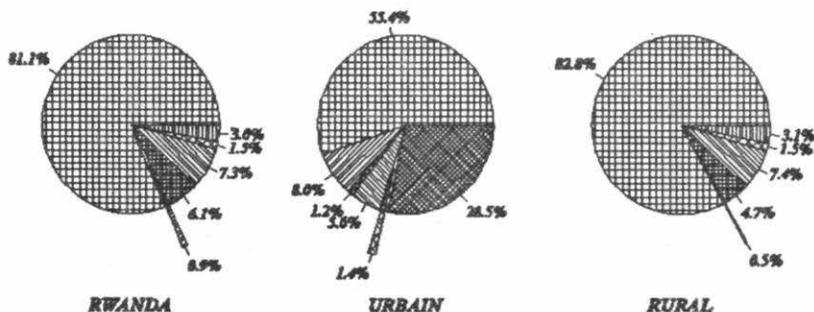
GRAPHIQUE N°13  
REPARTITION (EN %) DES MENAGES ORDINAIRES  
SELON L'ENERGIE DE CUISINE



### 11.2.6. Type de lieu d'aisance

En 1991, 95,5% des ménages disposent d'un lieu d'aisance individuel ou collectif. Cette valeur était de 92,6% en 1978. Les latrines individuelles sont les plus nombreuses avec 81,1% du total. Mais en milieu urbain, elles ne représentent plus que 55,4% contre 28,5% pour les latrines collectives.

**GRAPHIQUE N° 14**  
**REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DU LIEU D'AISANCE.**

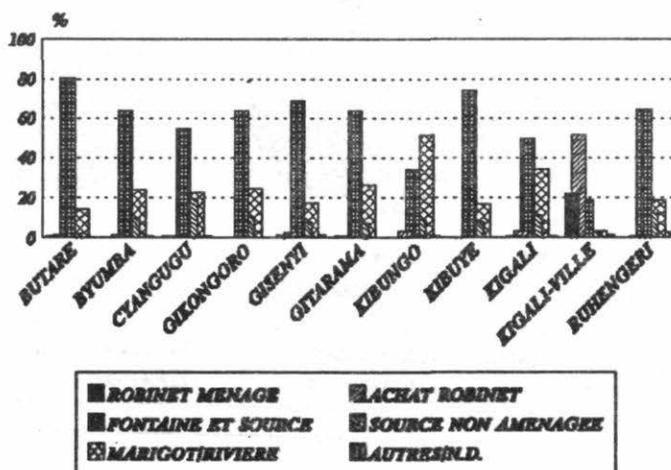


▣ LATRINE INDIVIDUELLE	▨ CHASSE EAU	▤ LATRINE COLLECTIVE
▧ CHEZ LE VOISIN	▩ AUTRES / N.D.	▦ NATURE

11.2.7. Mode d'approvisionnement en eau

Les modes d'approvisionnement en eau les plus répandus au Rwanda sont la source aménagée (44,5% contre 44,7% en 1978), la rivière et le marigot (24,6% en 1991 contre 35% en 1978), la borne fontaine (15,5%). En milieu urbain, l'achat au robinet prédomine avec 44,5% suivi par le robinet dans le ménage (20,3%) et les sources aménagées (18,7%).

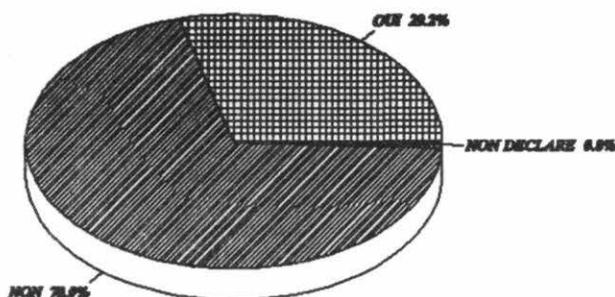
GRAPHIQUE N°15  
REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU.  
PAR PREFECTURE



### 11.2.8. Possession d'un poste radio

Dans l'ensemble, 29,2% des ménages disposent d'un poste radio en bon état. Cependant, cette valeur monte à 58,7% en milieu urbain contre 27,3% à la campagne. On ne constate pas de variation entre les préfectures qui ont toutes une valeur proche de la moyenne nationale, exception faite de la préfecture de la Ville de Kigali dans laquelle 62,4% des ménages possèdent un poste radio en bon état.

**GRAPHIQUE N°16**  
**REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES SELON**  
**LA POSSESSION D'UN POSTE RADIO AU RWANDA.**



## ANNEXES

- I. Liste des personnes ayant participé à la réalisation du document.
- II. Population résidante selon le groupe d'âge et l'année de recensement.

## ANNEXE I

### LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA REALISATION DU DOCUMENT.

#### A. L'EQUIPE DE REDACTION

1. GATSINZI Richard : Statisticien et Directeur du Service National de Recensement
2. AKIMABERA Fébronie : Juriste Démographe et Chef de Service "Opérations Techniques" au SNR
3. RWAMPALIJEHO Léonard : Statisticien Démographe Chef de Section Analyse et Publication au SNR
4. NYARAMBA Téléphore : Statisticien Démographe et Chef de S/Section Analyse au SNR
5. UWIZEYIMANA Laurien : Géographe et Professeur à l'Université Nationale du Rwanda
6. TWARABAMENYE Emmanuel: Géographe et Professeur à l'Université Nationale du Rwanda

#### B. L'EQUIPE D'ENCADREMENT TECHNIQUE

1. DACKAM NGATCHOU : Conseiller Régional de l'Equipe d'Appui Technique du FNUAP à Dakar
2. ARIJ Dekker : Consultant en Informatique au S.N.R.

#### C. L'EQUIPE D'APPUI TECHNIQUE

1. RUREMESA Alphonse : Socio-économiste et Chef de Service "Administration et Finance" au SNR
2. KAREGEYA Aloys : Statisticien et Chef de la S/Section "Information et Documentation" au SNR
3. NZABANITA Evariste : Statisticien et Chef de la S/Section "Exploitation et Archivage" au SNR
4. NKULIKIYUMUKIZA Joseph: Statisticien
5. TWAHIRWA Damien : Statisticien Démographe

#### D. L'EQUIPE DE DACTYLOGRAPHIE

1. UWIMANA Francine : Secrétaire
2. MBUGUJE Jean : Dactylographe

.../...

## ANNEXE II

POPULATION RESIDANTE SELON LE GROUPE  
D'AGE ET L'ANNEE DE RECENSEMENT.

Groupes d'âge	1978		1991	
	Effectif	%	Effectif	%
0 - 4	928704	19,22	1297225	18,14
5 - 9	684667	14,17	1183060	16,55
10 - 14	593142	12,28	923245	12,91
15 - 19	580473	12,01	711050	9,95
20 - 24	472302	9,78	585070	8,18
25 - 29	332501	6,88	529435	7,41
30 - 34	220632	4,57	481305	6,73
35 - 39	197611	4,09	358200	5,01
40 - 44	184132	3,81	244850	3,42
45 - 49	155297	3,21	175750	2,46
50 - 54	137528	2,85	173205	2,42
55 - 59	112024	2,32	134170	1,88
60 - 64	96709	2,00	126230	1,77
65 - 69	62898	1,30	84070	1,18
70 - 74	27337	0,57	73365	1,03
75 et +	45570	0,94	68985	0,96
<b>TOTAL</b>	<b>4831527</b>	<b>100,00</b>	<b>7149215</b>	<b>100,00</b>

\*

\*

\*

